

# 20080426 le travail

## LE TRAVAIL

*Animateurs : Nicolas Deloupy et Franck Vaccaro*

I- Le travail dans le temps et dans l'espace (exposé de Franck Vaccaro)

**Le point de départ de la réflexion est une remarque qui semble intemporelle et qui s'est reporté dans le temps et dans l'espace, une remarque de bon sens! :**

***Ou on vit de son travail ou on vit du travail des autres!!...***

**On pourrait penser ici qu'il s'agit par cette boutade de l'opposition ancestrale entre le capital et le travail mais est-ce que cette réflexion s'adresse uniquement à l'opposition entre le travail et le capital ?**

**Les diverses théories économiques qui ont traversé l'histoire semblent nous interpeller sur le fait que le travail qui, comme on le verra un peu plus tard, ne semble pas que contribuer à la subsistance de chacun et est un bien difficile à estimer et à partager même entre les travailleurs.**

**Dans le temps et aujourd'hui encore dans beaucoup de pays et même ici en France, le travail pour une grande partie des travailleurs n'a qu'un seul objectif: Survivre!**

**Ce rôle minimaliste confié au travail lui donne déjà une dimension humaine immense, l'homme trouvant dans cette capacité à subvenir à ses besoins matériels et à ceux des siens une dimension sociale et spirituelle majeur. Le bonheur d'être utile... le travail de part ce simple fait est donc respectable et au-delà de toute valeur... Difficile donc de lui donner une valeur marchande.**

**La détermination de la valeur du travail s'est complexifiée, notamment avec l'augmentation des échanges entre les hommes. Dans un monde en autarcie la valeur du travail n'existe qu'à travers ce qui est produit et le passage à la production immatérielle a accentué cette difficulté.**

**Dans nos sociétés occidentales, pour une partie du monde du travail, cette activité dépasse la survivance pour apporter une reconnaissance sociale, un développement, de la dignité, voire même du bonheur... Mais quelle que soit la situation, la définition de la valeur travail est complexe et oppose les grands courants de pensée.**

**Doit-on rémunérer l'individu en fonction de ses besoins ou prendre comme référence le niveau de richesse que l'on estime qu'il produira... Le prix du travail doit-il être fixé de manière autoritaire ou doit-on considérer le travail comme un bien, comme un autre, et laisser la main invisible du marché agir seule et trouver le bon équilibre, le juste prix, le juste salaire.....**

**Dans les faits, le marché semble bien l'avoir emporté. Les théories marxistes du début du siècle, centré sur le fait que le travail est seul créateur de richesse et qu'il ne peut en aucun être inutile car les besoins à pourvoir sont immenses, n'a pas résisté aux problèmes d'organisation et d'adaptation liés à une planification centralisée de la production, corollaire à cette approche du travail.**

**L'approche néo-classique du travail explique que le travail est un bien, géré par le marché et que la valeur du travail repose essentiellement sur le « capital Humain » (la formation de l'individu, sa compétence technique) et que la différence de valeur du travail n'est lié qu'à l'hétérogénéité des demandes et des offres qui explique les différences de salaire. Ainsi à chaque type de qualification correspond un marché relativement autonome avec des valeurs différentes.**

**Le chômage n'étant dû alors qu'à un manque de «capital humain» des individus ne leur permettant pas de naviguer d'un marché à l'autre et d'adapter leur offre aux**

**besoins changeants des entreprises. Le temps passé à trouver un autre emploi étant également une explication du chômage.**

**Il n'existerait donc pas qu'un seul marché du travail mais des marchés du travail.**

**Cette segmentation serait même au cœur du fonctionnement de nos sociétés. Il y aurait pour simplifier deux grands marchés, l'un central et l'autre périphérique. Le marché central, caractérisé par une certaine sécurité de l'emploi, l'importance des avantages sociaux, des possibilités de carrière et le segment périphérique quant à lui caractérisé par des bas salaires, une faible sécurité de l'emploi, une faible qualification et peu ou pas de possibilité de promotions.**

**Dans cette théorie, cette segmentation devient donc une source de clivage important au sein même du salariat. Cette segmentation serait pour les entreprises un moyen de régulation, le premier segment servant à assurer la stabilité de la production et le maintien d'une demande suffisante grâce à des salaires élevés, le second servant à réduire les coûts et à assurer une flexibilité de la production. En fait cette segmentation du marché du travail se manifeste par une augmentation des emplois précaires ...**

**Il est généralement admis que la recherche du profit, quand celle-ci n'est plus contrôlée, conduit bien sûr également et prioritairement au développement de ce second segment.**

**Mais ne peut-on pas conclure également que même en temps que salarié, il est nécessaire d'avoir une vision responsable des choses, et que le partage du travail et de sa rémunération, est de la responsabilité de tous ? L'accumulation des biens par certains peut conduire à une soustraction des biens à d'autres... (Responsabilité des DRH et des syndicalistes dans le monde de l'entreprise).**

**Il semble donc intéressant au regard de ces 2 segments de voir comment chaque pays ou société se comporte en matière de mobilité professionnelle. Une société fermée à l'immigration de travail, encourageant peu la formation continue et la possibilité de se développer tout au long de sa vie professionnelle rend étanche les différents segments du marché du travail et donc de fait génère de l'exclusion.**

**Dans notre société actuelle, la multiplication des salaires « exorbitants » des grands PDG ou des sportifs de hauts niveaux ne contribue-t-elle pas à une perte de repère de tous et ne rend t-elle pas pour chaque salarié plus compliquée la détermination de son juste salaire? Nous voulons tous être dans le premier segment!**

**Il est souvent convenu de dire que les salariés sont la première ressource de l'entreprise et qu'il est nécessaire de les retenir. C'est du reste aujourd'hui un des grands challenges des entreprises. Cette volonté acharnée des entreprises passe bien souvent par des politiques différentes de la simple offre d'une rémunération attractive.**

**Ce simple constat devrait permettre de tirer comme conclusion que le travail ne répond pas simplement à une logique de marché et que l'ajustement entre l'offre et la demande ne peut pas se faire uniquement sur les prix (le salaire). Il semble aujourd'hui que les entreprises qui arrivent à donner du sens au travail de ses collaborateurs et à reconnaître, chacun, dans sa personne, comme un élément contributif du résultat collectif obtiendra un personnel plus engagé et reconnu dans sa dignité.**

**Il est probable que, pour que le travail prenne du sens encore plus dans les années à venir, il sera indispensable de développer la formation continue. Celle-ci devra probablement devenir à l'échelle de toute une vie plus importante que la formation initiale.**

Il s'agit d'inscrire donc le travail dans un projet de vie global sur toute la durée de la vie, de dépasser la seule forme actuelle du travail rémunéré que nous connaissons pour peut-être considérer et valoriser d'autres formes de travail tel le travail parental, l'activité associative d'intérêt public, ou l'activité de formation. Se pose alors la question du statut du travailleur sur toute la durée de sa vie...

Tous les intervenants de la session 2000 ont repris tout ou partie des tendances lourdes ci-dessus pour, à notre sens, en conclure de façon plus ou moins explicite en fonction de leurs thèmes, qu'une meilleure autonomie dans la vie et le travail ne devait pas se payer d'une insécurité toujours plus aggravée.

*Les grandes dates de l'histoire du travail en France:*

### **24 décembre 1789**

L'Assemblée adopte un nouveau décret reconnaissant les non-catholiques (les **protestants**) et les comédiens aptes à tous les emplois civils et **militaires**. Le texte leur accorde également le **droit de vote** et d'éligibilité.

Les **juifs** ne bénéficient pas de ces améliorations et restent soumis à des restrictions en matière d'égalité d'emploi.

### **14 juin 1791**

La **loi Le Chapelier** vient renforcer le décret d'Allarde et interdit la formation de tout groupement professionnel. Orienté à l'origine contre les corporations afin de renforcer la liberté d'entreprendre, son extension à toutes les formes de rassemblements de professionnels met fin à toute possibilité de **syndicats** ou de **grève**. Elle signe aussi la fin des rassemblements paysans.

### **21 novembre 1831**

#### **Révolte des Canuts à Lyon**

Les tisserands de soie lyonnais (appelés **canuts**) s'insurgent contre le salaire minimum. Ils déclarent la **grève** générale et très vite l'**insurrection** prend la forme d'une **révolte**. Le tarif minimum avait été négocié entre les fabricants de soie, les chefs d'atelier et les **canuts**. Mais une centaine d'entre eux ont refusé de l'appliquer. Les **ouvriers** se révoltent contre leurs patrons dans tous les quartiers de **Lyon**. Les soldats se joignent aussi à leur mouvement. Le général Roguet qui gouverne la ville est contraint d'abandonner **Lyon** aux insurgés. La **révolte** des **canuts** sera réprimée dans le sang par le fils du **roi Louis-Philippe**, le Duc d'Orléans, au mois de décembre.

### **1841**

L'**âge** minimum d'embauche est fixé à 8 ans et à 13 ans s'il s'agit d'un **travail** de nuit. La durée du temps de **travail** est établie à 8 heures par jour pour les **enfants** de 8 à 12 ans et à 12 heures pour ceux entre 12 et 16 ans. Cette **loi** d'un genre nouveau en France ne concerne que les entreprises de moins de 20 **ouvriers**. Elle ne sera que très peu appliquée.

### **1884**

Reconnaissance officielle des syndicats. Sous l'impulsion du **ministre** de l'Intérieur René **Waldeck-Rousseau**, les députés votent une **loi** qui s'inscrit dans une dynamique de réglementation du **travail** et de la **prise** en compte des intérêts **ouvriers**. Ainsi, le **Parlement** Républicain instaure une certaine liberté syndicale et d'association professionnelle. La **loi** Le Chapelier s'efface donc devant une volonté d'asseoir les libertés républicaines

### **Taylor publie "The Principles of Scientific Management".**

Frederick Winslow Taylor, ingénieur d'origine allemande, publie un ouvrage dans lequel il expose son système organisationnel du **travail**. Appelé plus tard "**taylorisme**", ce système s'appuie sur une organisation scientifique du **travail** et vise à améliorer la rapidité d'**exécution** et de **production** des employés. Après des années d'analyse au sein de sa société, la Midvale Steel Corporation, il préconise, dans un premier temps, la **séparation** des tâches à effectuer. Les dirigeants conçoivent et chronomètrent tandis que les **ouvriers** se limitent à l'**exécution**, sur des **postes** qui leur sont attribués. Cette nouvelle méthode obtient de bons résultats mais ne sera pas appréciée par les **ouvriers**, qui se disent transformés en simples machines

## II- Le travail dans la Doctrine Sociale de l'Eglise (exposé de Nicolas Deloupy)

Si, comme nous l'avons vu il y a quelques semaines, l'argent n'est pas ou peu évoqué dans la DSE, ce n'est pas le cas du travail qui fait l'objet de plusieurs dizaines de renvois et est au cœur de nombreuses encycliques (Rerum novarum Léon XIII de 1891, Quadragesimo anno Pie XI en 1931, Populorum progressio Paul VI en 1967, Laborem exercens Jean-Paul II en 1981, Centesimus annus Jean-Paul II en 1991).

A la fin du 19ème siècle marqué par la grande misère de la classe ouvrière, Rerum novarum pose les bases de la DSE sur :

- le principe de collaboration opposé à celui de la lutte des classes comme moyen fondamental pour le progrès social
- le droit des faibles
- la dignité des pauvres
- les obligations des riches
- le droit d'avoir des associations professionnelles

Dans les années 30, marquées par le développement de la finance, de l'internationalisation des échanges et des nationalismes, Quadragesimo anno rappelle pour les 40 ans de Rerum novarum :

- l'importance du droit d'association
- de solidarité et de la collaboration
- la coopération entre travail et capital
- la proportionnalité du salaire aux besoins du travail et de sa famille
- le principe de subsidiarité entre l'Etat et le secteur privé
- la fonction sociale de la propriété privée

### *Le travail aux temps Bibliques*

L'Homme a le devoir de cultiver et de conserver la terre. Le travail appartient à la condition originelle de l'Homme, il n'est ni une punition ni une malédiction. Il doit être honoré car il est source de richesse ou du moins de dignes conditions de vie. Elle institue le repos sabbatique.

L'Homme ne doit pas être asservi par le travail mais doit avant tout se soucier du salut de son âme. Le travail a une dimension de rédemption.

### *... à l'ère moderne*

Le travail doit apporter la dignité :

Le travail a une double dimension :

- objective, l'Homme agit pour « dominer la terre », assurer sa subsistance
- subjective, celle qui assure la dignité de l'Homme et fait que le travail n'est pas une simple marchandise. C'est cette dernière dimension qui doit primer. Il est donc supérieur à tout autre facteur de production et notamment au capital, même si le thème de leur complémentarité est régulièrement repris, « Il ne peut y avoir de capital sans travail ni travail sans capital ».

Cette interpénétration entre ces deux facteurs trouve aussi une expression à travers la participation des travailleurs à la propriété, à sa gestion, à ses fruits.

Il existe également une dimension sociale du travail, « Travailler, c'est travailler avec les autres et travailler pour les autres ». C'est également un devoir de l'Homme, une obligation morale par rapport à son prochain.

Le droit à la propriété privée est fondamental mais est subordonné au principe de la destination universelle des biens et ne doit pas constituer un motif pour empêcher le travail et le développement d'autrui.

**Le repos du dimanche et des jours fériés est un droit.**

**Le travail est un droit :**

**Un droit fondamental car il est nécessaire à l'homme pour assurer sa subsistance et celle de sa famille.**

**Le « plein emploi » est donc un objectif nécessaire pour tout système économique tendant à la justice et au bien commun.**

**L'Etat doit donc assurer un système d'instruction et des politiques permettant de stimuler le travail. Il doit également favoriser un « libre processus d'auto-organisation de la société » illustré par le développement du « secteur tertiaire » qui constitue une occasion de développement du travail et de l'économie.**

**La présence des femmes dans le secteur du travail doit être garantie.**

**Et les travailleurs ont des droits :**

**Droit à une juste rémunération, droit à la grève, au repos, au maintien de leur santé physique et morale, préservation de sa vie privée, à un salaire de substitution en cas de chômage, à la retraite et l'assurance vieillesse, le droit de se réunir et de s'associer...**

**Pour préciser deux de ces principaux droits :**

**Une juste rémunération, « Compte tenu des fonctions et de la productivité de chacun, de la situation de l'entreprise et du bien commun, la rémunération du travailleur doit assurer à l'homme des ressources qui lui permettent, à lui et à sa famille, une vie digne sur le plan matériel, social, culturel et spirituel ».**

**Le simple accord entre travailleur et employeur sur le montant de la rémunération ne suffit pas à qualifier de « juste » le salaire.**

**Le droit de grève est légitime « quand elle se présente comme un recours inévitable, sinon nécessaire, en vue d'un bénéfice proportionné », après que toutes les autres modalités de dépassement du conflit se soient révélées inefficaces. Elle devient cependant inacceptable lorsqu'elle s'accompagne de violences ou si on lui assigne des objectifs non directement liés aux conditions de travail ou contraires au bien commun.**

**... et demain**

**Le principal apport à l'actuel changement de l'organisation du travail vient du phénomène de la mondialisation, qui fait expérimenter de nouvelles formes de production, comme les délocalisations.**

**Il existe maintenant une fragmentation physique de la production (centres de recherche sur deux continents ou conception en Europe / fabrication en Chine / pour le marché américain...).**

**La mondialisation nécessite plus de flexibilité du travail, de la production et de l'organisation.**

**Nous passons d'une économie de type industriel à une économie de services et d'innovations technologiques. Grâce à cela, le monde du travail s'enrichit de professions nouvelles, tandis que d'autres disparaissent. Nous passons d'un travail salarié à durée indéterminée et fixe à un parcours de travail caractérisé par une pluralité d'activités.**

**Que dit la DES face à ce constat ?**

**Les changements actuels ne surviennent pas de façon déterministe. L'homme doit rester le centre de cette évolution, il doit savoir s'adapter pour que la réorganisation actuelle profite à la croissance de la personne, de la famille, de tous les hommes.**

**III- Un débat en groupes a suivi ces exposés en se posant la question :**

**Dans un monde parfait quel devrait être la place du travail et comment le définir ?**

**Une prise de notes rapides retranscrite ci-dessous donne le ton de ces échanges riches et ouverts.**

**Laborem Exercens encyclique majeure sur le travail.**

**Centesimus annus : si le capitalisme est encadré, alors il vaut le coup.**

**Pacem in terris de Jean XXIII : droits et devoirs.**

**L'Eglise d'aujourd'hui à Marseille : thème sur le travail du Dimanche. Aspect repos, élément prépondérant de la réflexion. Temps social important ; le dimanche n'est pas seulement un temps de retour spirituel.**

**Le travail est un devoir ou alors on se met en dehors de la société. On n'a pas le choix.**

**Dans la doctrine sociale on parle plus des droits que des devoirs.**

**Les revenus sociaux doivent-ils avoir une contrepartie ?**

**Dimension personnelle : le travail ce n'est pas que le travail salarié, c'est un lieu où on se réalise et où l'on se développe. Il y a aussi un aspect d'ouverture vers autrui. Il y a une différence entre le travail qui permet de survivre et le travail qui est, aussi, un temps d'épanouissement.**

**Est-ce qu'une société peut se développer sans la coopération humaine ?**

**On donne des sens différents au travail suivant les époques : Survivre et vivre ; puis donner un sens au travail (métiers dans le secteur social). Même si on fait 50 heures par semaine ; nécessité de partager. Parler de précarité et d'amélioration des conditions de vie.**

**C'est l'Homme qui doit donner le sens au Capital !**

**Travail et activité : le mot activité dans le sens où il n'entraîne pas une certaine organisation, une certaine structure des droits et des devoirs. L'activité induit la liberté. Le travail a un côté aliénant car il comporte des sujétions.**

**Aujourd'hui, le travail est systématiquement lié à une rémunération. Où se situe le fameux juste salaire ? ... Difficultés dans les grosses entreprises avec leurs sous-traitants qui sont payés deux fois moins que dans l'entreprise elle-même.**

**Bénévolat : une association qui devient concurrente avec le secteur marchand doit-elle disparaître ?**

**Les sociétés occidentales ne sont-elles pas dans le 1er segment, les Pvd assurant la flexibilité ?**

**Aujourd'hui, nous sommes appelés à consommer ; société d'hyper consommation.**

**L'argent que l'on distribue aux salariés, on le récupère ailleurs. Où le salarié doit-il s'arrêter dans ses revendications ? En 68, on avait du travail mais on était mal payé.**

**Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Il y a des demandes auxquelles on ne répond pas.**

**Et certains travaux ne sont pas suffisants pour vivre. Il existe des multitudes de marchés du travail. Avec le changement des modèles de production, l'Homme doit, en permanence, augmenter son capital humain. D'où la question du statut du travailleur.**

**La réalité du travail est moins prégnante : les jeunes aujourd'hui veulent privilégier leur temps de vie.**

**UN travail pour tous, permettant de financer : enseignement, vie active, retraites.**

**Mais aussi permettre à chacun de se donner les moyens d'être acteur de sa vie. D'où l'importance fondamentale de la formation, initiale et tout au long de la vie.**

**La logique de gagner plus, est un frein à la réforme des choses et à une évolution du travail.**

**Le préalable à toute évolution est dans la fin du jeu immoral de la bourse (spéculation) et de la financiarisation de l'économie.**

**Valeur fondamentale du travail : La Personne Humaine ne semble plus être le centre de la production de richesse. Honorer les travailleurs les plus faibles en leur montrant leur utilité sociale.**

**Le travail est l'expression de la solidarité au sein du travail ; Le travail doit être l'élément de dignité ; continuer à améliorer les conditions de vie et de travail.**

**L'Homme est une histoire sacrée !**

**L'attitude personnelle est-elle suffisante pour changer le monde actuel qui ne valorise plus l'Homme ? Chacun doit s'engager de manière citoyenne. L'engagement collectif a du pouvoir.**

**Certains publics sont plus fragiles que d'autres. Notion d'employabilité tout au long de vie.**

**Notion d'employabilité. En permanence, les salariés doivent être formés pour être**

**employables.**

**Développer la formation des moins qualifiées et poursuivre dans une logique de développement continu. La formation des hommes est fondamentale.**

**Autre sujet d'actualité où s'engager : le RSA.**

**Faut-il travailler plus pour gagner plus ?**

**40 % des français sont à 1,5 fois du smic.**